

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Julie Hickey	Numéro de permis 2010522	Date d'inspection Le 05 février 2021	
Nom de l'établissement Les amis à Julie		Numéro de téléphone (506) 546-5699	
Adresse 2567 Sainte-Anne Road Sainte-Anne Gloucester Co NB E2A 6Z5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Vanessa Giberson		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Visite à la garderie pour l'inspection annuelle pendant la période COVID-19. Le ratio fut respecté pendant la visite.

- Discussion avec l'exploitante de la garderie en lien avec les règlements pour le COVID-19.
- Discussion avec l'exploitante concernant la documentation des activités des enfants. Recommandé que l'exploitante affiche plus de photos / activités / bricolage des enfants dans la garderie.

Observation :
Les enfants finissaient le diner et ont fait une sieste lors de la visite
La garderie rencontre les exigences de la loi sur les services à la petite enfance. Le permis est recommandé pour une autre année.

original signé par
Vanessa Giberson

Le 05 février 2021

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Julie Hickey

Le 05 février 2021

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date